

Dix-septième année. - N° 6.057

Table with subscription rates: ABONNEMENTS: Nievre et limitr... 56.00 30.00 18.00

Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

COMPTES CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 57



Il paraît, oncle Sam, que tu as oublié que je t'ai payé toutes les dettes d'avance. Dessin inédit de PEM

POUR L'EMPRUNT

L'émission de l'emprunt dit de consolidation touche à sa fin. Depuis qu'elle est lancée, tout a donc dû être dit sur cette opération, son opportunité d'ailleurs, son caractère, et l'on risque à en parler encore, de tomber dans des redites fastidieuses.

PROPOS DU JOUR

Entre deux extrêmes...

Nous avons donc eu à Paris et dans quelques grandes villes une grève-avertissement de dames et demoiselles téléphonistes; cela veut dire que nous sommes menacés d'une bonne grève tout court, dans laquelle les messieurs embolteront le pas aux dames, comme il convient.

Les négociations franco-américaines

Jusqu'ici, malgré l'optimisme officiel on n'aperçoit pas de solution acceptable pour la France

Il est bien difficile encore de prévoir les résultats des négociations engagées à Washington. Actuellement, la situation semble tendue, mais elle est surtout tendue en surface.

LA GUERRE DU RIF Nos troupes résistent victorieusement aux contre-attaques ennemies

Une information, non confirmée encore annonce qu'Ajdir serait pris

Fez, 26 septembre. - Groupement ouest. L'artillerie de Tahounat se dispersa le 24 septembre des dissidents ayant attaqué les Douars de Beni Bouhane soumis.

Un sous-marin américain coule au large de Block-Island

Tout porte à croire que l'équipage de quarante hommes est perdu

Boston, 26 septembre. - Le sous-marin S-51, a été abordé et coulé au large de Block-Island, par le vapeur « City Of Rome ». On croit que l'équipage qui se compose de 40 hommes est perdu.

Une explosion se produit dans une fabrique de munitions Cinq ouvrières sont blessées

Versailles, 26 septembre. - Une explosion s'est produite dans l'un des ateliers d'une usine de munitions. Cinq ouvrières occupées au chargement de détonateurs électriques ont été blessées.

Les Allemands réclament 7.000 marks à l'aviateur Costes

Paris, 26 septembre. - A la suite de la démarche du gouvernement français, le gouvernement allemand a fait savoir que le fugement de l'aviateur Costes, retenu à Fribourg-en-Brisgau, viendra mardi prochain devant le tribunal de la ville.



De gauche à droite: M. Bouffé, nouveau préfet de la Seine et M. NAUDIN, ancien préfet

LA TERRE A TREMBLÉ DANS LE CENTRE

A la suite de violentes bourrasques, deux secousses sismiques à deux minutes d'intervalle ont été ressenties au cours de la nuit à Poitiers, à Limoges et à Châteauroux.

A Bourges

Hier matin, vers 6 heures, une secousse sismique a été ressentie à Bourges de façon assez sensible.

A Moulins

Moulins, 26 septembre (de notre correspondant particulier). - Ce matin, vers 6 h 15, une secousse sismique a été nettement ressentie à Moulins et à Yzeure.

A Bourges

Hier matin, vers 6 heures, une secousse sismique a été ressentie à Bourges de façon assez sensible.

Marepezi, réunion du Comité Baillif

Le comité se réunira, le mercredi 30 septembre, aux bureaux du Paris-Centre. Ordre du jour: Lecture des lettres d'adhésion reçues depuis la dernière réunion en vue de la constitution du Comité d'honneur.

L'emir Khaled passe en correctionnelle

Les agissements du descendant d'Abd El Kader paraissent des plus étranges

Aix-en-Provence, 26 septembre. - Ce matin, devant la chambre des appels correctionnels a été appelée l'affaire de l'emir Khaled. Les débats sont dirigés par le président Cabasol.

On connaît la genèse du procès: l'emir Khaled, petit-fils d'Abd-el-Kader, ancien élève du lycée Saint-Louis à Paris, sorti de Saint-Cyr comme officier français.

L'emir Khaled se proposait ouvertement de rejoindre l'Italie, mais pour s'y rendre point n'était besoin d'état-civil mensonger et de laissez-passer fictif. On supposa donc que l'emir cachait d'autres buts.

En effet, en pleine guerre, cet Algérien recevait de Suisse et de façon répétée, de fortes sommes d'argent d'origine suspecte. Le colonel de Jonché, promu depuis général et qui avait à ce moment l'emir sous ses ordres, ne manqua pas d'être sérieusement inquiété par ces manigances et dut faire surveiller de très près son subordonné.

UN RAPIDE DERAILLE

Compiègne, 26 septembre. - La nuit dernière, le rapide 128 d'Aulnoye à Paris, a déraillé à son arrivée en gare. La machine et le fourgon de tête sont seuls sortis des rails.

Le gouvernement allemand accepte de se rendre à la conférence

Bruxelles, 26 septembre. - Von Keller, ambassadeur d'Allemagne, s'est rendu aujourd'hui auprès de M. Vandervelde, ministre des Affaires étrangères, pour lui annoncer que le gouvernement allemand accepte de se rendre à la conférence des ministres des affaires étrangères, qui aura lieu le 5 octobre, dans une ville suisse, et où seront examinées les possibilités de conclure un pacte de sécurité.

LE MEMENTO DES P. T. T.

Paris, 26 septembre. - L'administration des P. T. T. a fait distribuer récemment à sa clientèle un memento des P. T. T., tiré à un million d'exemplaires. L'impression de ce document remonte au 16 juillet dernier.

Le ministre des colonies promulgue quatre décrets modifiant les conditions du régime pénitentiaire de la Guyane

Paris, 26 septembre. - M. André Hesse, ministre des colonies, d'accord avec M. Steeg, garde des sceaux, a soumis à la signature du président de la République, un certain nombre de décrets qui apportent des modifications profondes au régime pénitentiaire de la Guyane Française.

Quatre décrets pris concernent l'un le régime disciplinaire auquel sont astreints les condamnés aux travaux forcés entre leur condamnation et le moment de leur embarquement pour la Guyane, l'autre, le régime disciplinaire des établissements de travaux forcés aux colonies, le troisième, le régime des libérés astreints à l'œuvre pénale dans la colonie pénitentiaire.

On s'est efforcé dans les dispositions ainsi adoptées, d'assurer l'isolement des transportés dès leur condamnation, de manière à éviter une promiscuité dangereuse. On a supprimé en outre certaines peines disciplinaires jugées incompatibles avec la rigueur du climat de la colonie pénitentiaire.

Enfin, pour stimuler le travail des condamnés, on a constitué en leur faveur, un pécule destiné à améliorer leurs conditions matérielles au cours de la peine et de leur procurer à la sortie du bagne, un revenu nécessaire à leur établissement libre dans la colonie.

La délégation s'est réunie

Washington, 26 septembre. - La délégation française s'est réunie ce matin pour poursuivre l'examen attentif de l'aidemémoire américain. Au cours de sa réunion hebdomadaire, M. Kellogg, secrétaire du département d'Etat s'est réuni à discuter avec les organismes de la question des dettes.

Une réunion plénière aura lieu demain

Washington, 26 septembre. - M. Mellon, secrétaire au Trésor et M. Winston, secrétaire-adjoint, ont déjeuné aujourd'hui à l'ambassade de France avec MM. Caillaux, Béranger, Dupuis, Bokanowski et les experts français. Des deux côtés on s'occupe activement de rapprocher les points de vue.

Une escadrille italienne va effectuer une croisière de 5.000 kilomètres

Rome, 26 septembre. - On mande de Livourne qu'une escadrille des forces aériennes italiennes partira demain sous le commandement du marquis Strozzi Ridolfi pour entreprendre une croisière de 5.000 kilomètres dans le bassin méditerranéen.

LES JOURNAUX AUGMENTENT LES ABONNEMENTS POUR L'ETRANGER

Paris, 26 septembre. - La commission exécutive des journaux français communique une note d'après laquelle elle signale à la suite de l'augmentation postale internationale pour les journaux, à partir du 1er octobre prochain, il y a lieu de fixer deux prix d'abonnement pour l'étranger, l'un pour les pays qui ont accepté l'affranchissement à 0,10 par 50 grammes et l'autre pour ceux qui exigent le tarif plein à 0,20.

La ville d'Ajdir est-elle prise?

Madrid, 26 septembre. - Le général Primo de Rivera a fait savoir qu'Ajdir a été prise ce matin par les troupes espagnoles. On n'a pas encore confirmation de cette nouvelle au ministère de la Guerre.

La méthode employée

Fez, 26 septembre. - Il ne faut pas s'attendre, et ceci n'est pas un secret, que l'action militaire immédiate prenne la forme d'une offensive foudroyante, ayant pour but de porter la guerre au cœur du territoire rifain et de terminer d'un seul coup les opérations.

Une réunion plénière aura lieu demain

Washington, 26 septembre. - M. Mellon, secrétaire au Trésor et M. Winston, secrétaire-adjoint, ont déjeuné aujourd'hui à l'ambassade de France avec MM. Caillaux, Béranger, Dupuis, Bokanowski et les experts français. Des deux côtés on s'occupe activement de rapprocher les points de vue.

La ville d'Ajdir est-elle prise?

Madrid, 26 septembre. - Le général Primo de Rivera a fait savoir qu'Ajdir a été prise ce matin par les troupes espagnoles. On n'a pas encore confirmation de cette nouvelle au ministère de la Guerre.

La méthode employée

Fez, 26 septembre. - Il ne faut pas s'attendre, et ceci n'est pas un secret, que l'action militaire immédiate prenne la forme d'une offensive foudroyante, ayant pour but de porter la guerre au cœur du territoire rifain et de terminer d'un seul coup les opérations.

Une escadrille italienne va effectuer une croisière de 5.000 kilomètres

Rome, 26 septembre. - On mande de Livourne qu'une escadrille des forces aériennes italiennes partira demain sous le commandement du marquis Strozzi Ridolfi pour entreprendre une croisière de 5.000 kilomètres dans le bassin méditerranéen.

LES JOURNAUX AUGMENTENT LES ABONNEMENTS POUR L'ETRANGER

Paris, 26 septembre. - La commission exécutive des journaux français communique une note d'après laquelle elle signale à la suite de l'augmentation postale internationale pour les journaux, à partir du 1er octobre prochain, il y a lieu de fixer deux prix d'abonnement pour l'étranger, l'un pour les pays qui ont accepté l'affranchissement à 0,10 par 50 grammes et l'autre pour ceux qui exigent le tarif plein à 0,20.

LES JOURNAUX AUGMENTENT LES ABONNEMENTS POUR L'ETRANGER

Paris, 26 septembre. - La commission exécutive des journaux français communique une note d'après laquelle elle signale à la suite de l'augmentation postale internationale pour les journaux, à partir du 1er octobre prochain, il y a lieu de fixer deux prix d'abonnement pour l'étranger, l'un pour les pays qui ont accepté l'affranchissement à 0,10 par 50 grammes et l'autre pour ceux qui exigent le tarif plein à 0,20.

La ville d'Ajdir est-elle prise?

Madrid, 26 septembre. - Le général Primo de Rivera a fait savoir qu'Ajdir a été prise ce matin par les troupes espagnoles. On n'a pas encore confirmation de cette nouvelle au ministère de la Guerre.

La méthode employée

Fez, 26 septembre. - Il ne faut pas s'attendre, et ceci n'est pas un secret, que l'action militaire immédiate prenne la forme d'une offensive foudroyante, ayant pour but de porter la guerre au cœur du territoire rifain et de terminer d'un seul coup les opérations.

Une réunion plénière aura lieu demain

Washington, 26 septembre. - M. Mellon, secrétaire au Trésor et M. Winston, secrétaire-adjoint, ont déjeuné aujourd'hui à l'ambassade de France avec MM. Caillaux, Béranger, Dupuis, Bokanowski et les experts français. Des deux côtés on s'occupe activement de rapprocher les points de vue.

La ville d'Ajdir est-elle prise?

Madrid, 26 septembre. - Le général Primo de Rivera a fait savoir qu'Ajdir a été prise ce matin par les troupes espagnoles. On n'a pas encore confirmation de cette nouvelle au ministère de la Guerre.

La méthode employée

Fez, 26 septembre. - Il ne faut pas s'attendre, et ceci n'est pas un secret, que l'action militaire immédiate prenne la forme d'une offensive foudroyante, ayant pour but de porter la guerre au cœur du territoire rifain et de terminer d'un seul coup les opérations.

Une escadrille italienne va effectuer une croisière de 5.000 kilomètres

Rome, 26 septembre. - On mande de Livourne qu'une escadrille des forces aériennes italiennes partira demain sous le commandement du marquis Strozzi Ridolfi pour entreprendre une croisière de 5.000 kilomètres dans le bassin méditerranéen.

LES JOURNAUX AUGMENTENT LES ABONNEMENTS POUR L'ETRANGER

Paris, 26 septembre. - La commission exécutive des journaux français communique une note d'après laquelle elle signale à la suite de l'augmentation postale internationale pour les journaux, à partir du 1er octobre prochain, il y a lieu de fixer deux prix d'abonnement pour l'étranger, l'un pour les pays qui ont accepté l'affranchissement à 0,10 par 50 grammes et l'autre pour ceux qui exigent le tarif plein à 0,20.

LES JOURNAUX AUGMENTENT LES ABONNEMENTS POUR L'ETRANGER

Paris, 26 septembre. - La commission exécutive des journaux français communique une note d'après laquelle elle signale à la suite de l'augmentation postale internationale pour les journaux, à partir du 1er octobre prochain, il y a lieu de fixer deux prix d'abonnement pour l'étranger, l'un pour les pays qui ont accepté l'affranchissement à 0,10 par 50 grammes et l'autre pour ceux qui exigent le tarif plein à 0,20.



De gauche à droite: M. Bouffé, nouveau préfet de la Seine et M. NAUDIN, ancien préfet

LA TERRE A TREMBLÉ DANS LE CENTRE

A la suite de violentes bourrasques, deux secousses sismiques à deux minutes d'intervalle ont été ressenties au cours de la nuit à Poitiers, à Limoges et à Châteauroux.

A Bourges

Hier matin, vers 6 heures, une secousse sismique a été ressentie à Bourges de façon assez sensible.

A Moulins

Moulins, 26 septembre (de notre correspondant particulier). - Ce matin, vers 6 h 15, une secousse sismique a été nettement ressentie à Moulins et à Yzeure.

A Bourges

Hier matin, vers 6 heures, une secousse sismique a été ressentie à Bourges de façon assez sensible.

Marepezi, réunion du Comité Baillif

Le comité se réunira, le mercredi 30 septembre, aux bureaux du Paris-Centre. Ordre du jour: Lecture des lettres d'adhésion reçues depuis la dernière réunion en vue de la constitution du Comité d'honneur.

(Voir la suite en page 2)





La grande fête sportive d'aujourd'hui au Pré-Fleuri

Nous rappelons que la grande fête sportive annoncée depuis plusieurs jours déjà aura lieu cet après-midi, à 15 heures, au Pré-Fleuri. Elle commencera par un beau match de rugby entre l'équipe première du Printemps et l'équipe commandante de l'U. S. N.

U. S. N. présentera, à quelques jours près son équipe de championnat, malheureusement, elle devra se passer de l'action et précieuse du capitaine actuellement indisponible.

Les joueurs de 14 heures sont devenus à trouver dans les noms sur le terrain: Ouhine, Debaut, J. Gouin; Bourgeon, Souverain, Lyron, Bernard-Jacquin, Taillandier, R. Jaquet, Dumazet, A. Lavignon, G. Gouin, Gauthier, Couillon-Lallemand, Rougier, Ducasse.

À la mi-temps: Challenge annuel du Millé avec la participation de l'Internationale Félat.

Le corp d'envoi sera donné à 15 heures précises et la partie sera arbitrée par M. Johane.

Le corp d'envoi sera donné par le boxeur Paulino, actuellement à Nevers avec son manager F. Descamps.

Trouvailles. — Réclamer au bureau de police un parapluie pour dame; un petit paquet contenant un coupon de drap; une paire de gants pour dame.

Fugue. — La jeune Marie-Louise Bourgoin, 17 ans, qui s'était évadée de l'Association sportive de l'Enfance « La Tuléaire », où elle avait été placée par jugement du tribunal, a été trouvée à Nevers et sera remise à l'administration qui a été prévenue de venir la chercher.

Groupes éparpillés divers. — Les membres actifs du groupe sont prêts d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu à Nevers, à l'école du Château, le jeudi 1er octobre, à 20 h. 15 précises.

Pharmacie de garde. — Aujourd'hui dimanche le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Fournier, 83, rue du Commerce.

Etat civil: — Suzanne Dameron, rue de la Paroissière, 1.

Naissance. — Marie Gauthier, 27 ans, épouse de Louis Rabreau, rue de la Chaussade, 7.

Decès. — Marie Gauthier, 27 ans, épouse de Louis Rabreau, rue de la Chaussade, 7.

Decès. — Marie Gauthier, 27 ans, épouse de Louis Rabreau, rue de la Chaussade, 7.

Decès. — Marie Gauthier, 27 ans, épouse de Louis Rabreau, rue de la Chaussade, 7.

Decès. — Marie Gauthier, 27 ans, épouse de Louis Rabreau, rue de la Chaussade, 7.

Decès. — Marie Gauthier, 27 ans, épouse de Louis Rabreau, rue de la Chaussade, 7.

Decès. — Marie Gauthier, 27 ans, épouse de Louis Rabreau, rue de la Chaussade, 7.

Decès. — Marie Gauthier, 27 ans, épouse de Louis Rabreau, rue de la Chaussade, 7.

Decès. — Marie Gauthier, 27 ans, épouse de Louis Rabreau, rue de la Chaussade, 7.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal prononcera les condamnations suivantes: — André Aubry, 19 ans, manoeuvre à l'usine Lambiotte à Prémery, 30 jours de prison pour vol d'une paire de brodequins et un couteau.

— Ali Belhacem, 34 ans, sujet algérien, 3 jours de prison pour défaut de carnet. — Marcel Delbecq, 15 ans, tourneur-mécanicien à Paris, André Dubois, 30 ans, entrepreneur à Paris, Arthur Baillois, 27 ans, plombier à Thiais, Maria Denis, femme Delbecq, le premier, 16 fr. d'amende; le deuxième, 50 fr.; le troisième, 80 fr.; le quatrième, 50 fr. pour coups et blessures volontaires.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Section féminine. — En vue d'une sortie très prochaine, le comité féminin de la société de gymnastique « La Cosnoise », rappelle aux mères des fillettes résidents inscrites que les presses de robes offertes par la société, sont prêtes chez Mme Willemann, place des Victoires.

Il est urgent que ce travail se fasse le plus tôt possible. Les inscriptions des fillettes sont reçues tous les jours chez la présidente, Mme Labaume, rue de la République, le mardi, jeudi et dimanche aux heures habituelles.

Le programme des fêtes d'aujourd'hui à Montargis

10 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

14 heures 30: Arrivée de M. le Maréchal Joffre. Réception à la mairie de M. le Maréchal Joffre, de M. Paul Cambon, secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs; du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture; et des autres invités.

LA RENTREE DES CLASSES

Le maire informe ses administrés que la rentrée des classes dans les écoles communales est fixée au vendredi 2 octobre à 8 heures.

D'après la commission scolaire les maternelles et les maîtres, il ne saurait trop engager les parents à envoyer leurs enfants à l'école dès le jour même de la rentrée. Il est superflu de rappeler les bienfaits d'une bonne éducation et d'une solide instruction pour indiquer qu'une fréquentation scolaire assidue est nécessaire.

Trouvailles. — Il a été trouvé deux roues d'auto (roues de poche avec gaines) et un journal d'identité avec médaille de l'Etat. Possesseur de la roue et d'une pochette; une tourterre; un médaillon en or et 16 perles formant collier.

Quêtes à mariage. — Produit des collectes faites aux mariages célébrés dans la semaine écoulée: Colaux-Pissonnet, 13.50; Dusset-Pharories, 15.50.

Etat civil: — Fernand Doucet, 19, rue des Minimes; Georges Tassin, chemin des Fourches.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Un hobé de dix mois tombe d'une chaise et se brise la colonne vertébrale

Julges, 26 septembre (par télégramme de notre correspondant particulier). — Un bébé de dix mois, Hubert Pouillot, fils de M. Pouillot, chirurgien-dentiste, successeur de M. Rigolet, à Auxerre, s'est brisé la colonne vertébrale en tombant de sa chaise et a succombé quelques heures après.

Il avait été confié ainsi que son frère jumeau à une cousine, Mme Richard, qui habite Julges.

Etat civil: — Fernand Doucet, 19, rue des Minimes; Georges Tassin, chemin des Fourches.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

A Nuits-sous-Ravières, une jeune fille fait disparaître son nouveau-né

Tonnerre, 26 septembre (par télégramme de notre correspondant particulier). — La fille Suzanne Mollion, 22 ans, demeurant chez ses parents à Nuits-sous-Ravières, a le 22 septembre, dans le champ où elle gardait ses vaches, mis au monde clandestinement un enfant du sexe masculin. Avant pour des sévères réprimandes de ses parents, elle déposa le nouveau-né dans une excavation du sol et le recouvra d'une pierre pesant une cinquantaine de kilos.

Le gendarmier informé ne tarda pas à découvrir le cadavre de l'enfant. La fille Mollion, mise en présence de son crime, fit des aveux complets.

Sur mandat du parquet, elle a été conduite à la chambre de stéré de l'hôpital.

Etat civil: — Fernand Doucet, 19, rue des Minimes; Georges Tassin, chemin des Fourches.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Nargeot, employé de chemin de fer, 27 ans, rue Anne-Beaujeu.

Decès. — Albert Viteux, maréchal, 45 ans, 17, place de la Neuvie; Pierre-Louis Narge

SAONE-E-LOIRE

A l'Office agricole départemental de Saône-et-Loire

L'Office agricole de Saône-et-Loire porte à la connaissance des agriculteurs du département qu'ils pourront se procurer, au Centre de sélection de la Boulaye, par Toulon-sur-Arroux, des tubercules de semences sans, garantis exempts de maladie de la dégénérescence par la commission de contrôle de l'Office.

Il sera possible au directeur du Centre, M. Cabaud, de mettre à leur disposition les sables variétés suivantes, retenues par l'Office :

- 100 quintaux d'Industrie.
100 quintaux d'Institut de Beauvais.
Chaque agriculteur ne pourra recevoir que 200 kilos au plus de tubercules de l'une ou des deux variétés. Les commandes, qui devront être passées directement à M. Cabaud, seront enregistrées par lui dans l'ordre d'arrivée et satisfaites jusqu'à épuisement du stock de semences disponibles. Elles devront indiquer les noms et adresses des demandeurs, les quantités et variétés commandées, et les gares destinataires.

Les expéditions auront lieu, soit du 1er à fin octobre 1925, au prix de 55 fr. les 100 kilos, soit du 15 février à fin mars 1926, au prix de 65 fr. les 100 kilos. Les agriculteurs qui prendront tardivement livraison de leur commande éviteront ainsi les ennuis qui pourraient résulter de la pourriture et des gelées.

Les tubercules seront livrés en sacs de 50 kilos contre remboursement, frais de transport et prix des sacs à la charge des destinataires.

Ces remises de 15 % accordées par l'Office agricole de Saône-et-Loire, sur le prix d'achat de ces pommes de terre de semence, frais de transport et prix des sacs déduits, sera faite aux acheteurs par les soins de M. Cabaud.

AUTUN

Tirs. — Des tirs seront exécutés sur le champ de tir de la garnison d'Autun les lundi, mardi et jeudi, de 8 heures à 11 heures et de 13 heures à 16 heures, jusqu'au 31 octobre.

Etat civil : — Georgette Maurice, rue du Château, 17, épouse de Raymond Bonnet, Raymond Paris, faubourg Saint-Blaise.

Publications de mariages. — Lucien Raymond sous-officier au 99 régiment d'infanterie à Lyon et Marie Rigolot, employée de bureau à Autun; Philippe Corin, menuisier à Saint-Fantaisien, et Yvonne Lamy, modiste à Autun, (A. Mine); Marcel Marillier, facteur-receveur des postes à Dezize-les-Maranges et Alice Marcelin, employée des postes à Autun; Bernard Bonnet, scribe de long à Autun, et Marguerite Maubon, à Autun; Louis Pommeux, droguiste, à Autun, et Jeanne Malard, à Autun; Marcel Gauthier, charpentier à Autun et Jeanne Deschamps à Autun; Eugène Cortin, menuisier à Autun, et Marie-Madeleine Chevaley, employée de commerce à Autun.

Mariages. — Paul Regnier, garagiste à Autun et Marguerite-Jeanne Panchard, à Autun; Antoine Billard, comptable à Autun et Alice Magnien, à Autun; Jean Desvignes, dessinateur à Paris, 17, et Marguerite Desvignes, comptable à Autun.

Nécés. — Jacques Grand, 4 mois, Place Dequoy, Elisabeth Guillaume, 83 ans, rue aux Cordiers; Claude Renault, 83 ans, mégissier, Rue Guérin; Henriette Lullier d'Ornières, 85 ans, Place Saint-Louis.

PARAY-LE-MONIAL

SERVICE POSTAL PARAY-POISSON. Le courrier postal par automobile entre Poissy et Paray-le-Monial sera prochainement rétabli.

Ce service doit être prolongé au printemps jusqu'à Saint-Christophe-en-Brionnais, le concessionnaire étant aidé par des subventions des communes intéressées.

Ces retraités sont indépendants de la suite qui sera donnée à la demande déposée au conseil général à la session d'août pour la création d'une ligne d'autobus Paray-Saint-Christophe, subventionnée par le département.

L'impôt sur le chiffre d'affaires. — Il sera perçu à la mairie de Paray, les 29 septembre, les 2, 6 et 9 octobre, de 8 heures à 9 heures et demi.

Pharmacie de garde. — La pharmacie Billaud sera seule ouverte aujourd'hui dimanche.

La Boule Paradienne. — Résultat du concours entre sociétés (système Anraud). Classement des quadruples.

Première championnats, Burtin Philibert, 80 francs; 2e, Giroux, 60 fr.; 3e, Burtin Claude, 40 francs; 4e, Treullier, 30 fr.; 5e, Béraud, 20 francs; 6e, Clavel, 10 fr.; 7e, Monnet, 15 fr.; 8e, Saur, 15 francs.

Les concours de tir et de pointage ont été arrêtés prématurément, une pluie malencontreuse ayant empêché de nombreux joueurs d'y participer. Néanmoins la société a donné tous les prix figurant au programme.

Tir : 1er prix, Giroux, 20 fr.; 2e prix, Clavel, 15 fr.; 3e prix, Burtin Cl., 10 fr.; 4e prix, Burtin Cl., 5 fr.; 5e prix, Martin, 3 francs; Pointage : 1er prix, Majard, 20 fr.; 2e, Giroux, 15 fr.; 3e, Deroux, 10 fr.; 4e, Lapalus, 5 fr.; 5e, Barjon, 3 francs.

La médaille lui gagnée par M. Giroux.

SANVIGNES

Vol. — Sortant dans sa cour, vers 7 heures matin, M. Claude Tranchant, machiniste demeurant au hameau de Laugerette, a constaté que pendant la nuit on lui avait volé trois gros lapins qui étaient enfermés dans un clapier.

don de leur infirmité, d'y voir la nuit sans chandelle. Je vais descendre et je regarderai les numéros de la grille.

— Ce disant sans faire attention le jeune homme sautait sur le bas-côté du boulevard et se mettait à chercher les numéros au long des grilles des habitations précédées de jardins, mais il ne découvrait rien du tout. Par chance, un domestique, dont le tablier blanc tranchait sur l'obscurité, sortit d'une villa. Rorick l'interpella :

— Le numéro 163, s'il vous plaît ?

— Vous en êtes loin. Allez tout droit au coin du boulevard du Château, vous verrez deux grosses lanternes au-dessus d'une grille à pointes dorées, c'est là. Les lanternes ne sont plus allumées comme elles l'étaient toujours autrefois, mais vous sonnez et le concierge viendra avec une lumière.

— Merci.

Rorick remonta en voiture, amusé :

— Tout de même, chez nous on voit plus clair que ça.

— Nous avons la chance de n'être pas en guerre mon chéri, j'ai bien peur que nous ne soyons en retard pour le moment un peu.

— Ce n'est pas tout à fait naturel. Il n'y a que nous d'invisibles.

— Strictement, je n'aurais pas accepté dans le cas contraire.

— Ils arrivèrent devant la somptueuse habitation, sur le seul un domestique en livrée quitta leur arrivée une lanterne voilée de bleu en main. Il fit signe au cocher de franchir la grille et referma aussitôt.

La villa, plutôt château que villa, s'élevait au milieu d'un parc dont l'allée conduisait à l'entrée. C'était jadis une gloire d'aristocrates qui se repandaient pour le moment un peu de la décadence d'aujourd'hui.

Un timbre avait annoncé la venue de l'équipage et sur la dernière marche en bas du perron se tenaient le prince et la princesse de X... Après un cordial bonsoir, le prince offrit son bras à Yvanna, Rorick à la princesse et ils montèrent ainsi les quelques degrés conduisant au hall, précédés de valets qui tenaient des candélabres couverts

MACON

Concours régional d'apiculture

A l'occasion du concours spécial de la race charolaise qui aura lieu à Roanne, le 8 au 11 octobre prochain, l'« Abeille Roannaise », organisée sous les auspices de la Société d'apiculture de Roanne, pour les 8, 9, 10 et 11 octobre, un grand concours régional d'apiculture ouvert à tous les apiculteurs du Centre (Allier, Nièvre, Saône-et-Loire), doté de 1.200 francs de prix en espèces et diplômes : premier prix 300 francs, deuxième 150 fr., 3e 100 fr., etc. Nombres de prix de 40, 30 et 20 francs.

Se faire inscrire avant le 4 octobre. Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser au siège social, 31, rue Mulsant, Roanne (Loire). Prière d'indiquer la nature de l'exposition et l'implément nécessaire.

LE CREUSOT

LE DIMANCHE SPORTIF

A 14 h. 30, au Parc des Sports, les réserves du C. O. C. disputent un match de rugby avec l'équipe première de l'Amical Club de Saint-Marcel.

L'après-midi se courra le prix de vitesse de la Pédale Sportive Creusotaise, dans la dure épreuve de la rue de Fubas. Départ de la première série à 14 h. 30.

Accident. — M. Paul Charleux, 20 ans, demeurant rue Marby, 20, a été atteint par une barre de fer sortant d'un laminoir; profondément blessé aux jambes, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où les soins nécessaires lui furent donnés.

Les étrangers. — Le nommé Lippert Weclaw, sujet tchéco-slovaque, ouvrier aux usines, habitant la cité de Saint-Laureux-d'Andenay, a été gratifié d'un procès-verbal par la gendarmerie pour ne pas avoir fait viser son carnet d'identité.

Chute de bicyclette. — Revenant de Saint-Symphorien-de-Marmagne, M. Etienne Brelin, ouvrier maçon, a fait une chute causée par le dérapage de sa machine sur la chaussée humide. Il s'est contusionné au bras gauche et fait quelques ecchymoses à la figure.

Ecole spéciale. — Pour la septième fois, tous les élèves de l'Ecole Spéciale, candidate à l'Ecole d'Arts et Métiers de Cluny, viennent d'être admis. Ce sont : MM. Meunier, Fuchet, Jusot, Rousseau, Prieuchet, Girard, Rougout et Perrot.

Sorti de l'Ecole d'Arts et Métiers de Cluny avec le diplôme d'ingénieur : MM. Desvignes, Toulevoix, Genty, Mugnier, Daudin, Godard.

De Chalons-sur-Marne avec le même diplôme, M. Gilvot.

Sorti n° 1 de l'Institut Electro-Téchnique de Nancy : M. Blohet.

MM. Labordé et Michelin, qui ont quitté l'Ecole Spéciale de Cluny, ont été admis à l'Ecole d'Arts et Métiers de Cluny.

Enfin les 14 élèves présentés au brevet d'Enseignement primaire supérieur d'Arts et Métiers ont tous été admis, ce sont : MM. Arnaud, Robin, Bnin, Bourdeau, Chevallier, Janvier, Labori, Manaud, Ponnelle, Portier, Rabin, Trotlot, Vernoche, Vivot.

Etat civil : — Publications de mariages. — Toussaint, tremblant, rue de Flandre, 85, au Bourget, et Jeanne Barnet, rue de l'Arrière 49, au Creusot; François Brochet, ébéniste, rue Saint-Claude, 59 au Creusot et Emilie Reviron, couturière, rue Gordon, maison Verry, au Creusot; Joseph Lafay, ajusteur, rue de Madagascar, 24, au Creusot, et Louise Bordat, chenilleuse, à Montloy-au-Breuil.

CHAROLLES

Boule-Club Charollais. — La Société du B. C. C. organise un concours entre sociétés pour le dimanche 4 octobre.

Concours de quadruples : 1e partie gagnante 8 fr.; 2e partie, 12 francs. Championnat, 22 fr.; sous-championnat, 14 francs.

Concours de pointage : 1er prix, 12 fr.; 2e prix, 8 fr.; 3e prix, 6 fr.; 4e prix, 4 francs.

Concours de tir : 1er prix, 12 fr.; 2e prix, 8 fr.; 3e prix, 6 fr.; 4e prix, 4 francs.

Le classement se fera d'après le total des deux meilleures séries.

Pour permettre de commencer la première partie à 13 heures, le tirage au sort aura lieu à 11 h. 30, sur le terrain des jeux de boules.

Tous les sociétaires sont instamment priés de prendre part au concours.

EUISSSES

Nécessités. — Henri Monchardant; René Cuzin; Odette Chantré; Marcelle Pardon; Henri Médaille; François Médaille.

Publication de mariage. — Emilie Monneret, tourneur sur métaux, à Franceville-Michel.

Mariage. — Antoinette Durand, sœur à Paris, et Jeanne Lordez.

Nécés. — Angustine Gras, 56 ans; Marie Gandre, 73 ans.

MONTGENIS

Nécessités. — Georges Lannay.

Publications de mariages. — Charles Charmillon, aide-organiste, et Marie Bonnavent, couturière; Antoine Camberlin, jardinier, et Jeanne Gien, au Creusot; Jean-Marie Breton, chauffeur, et Louise Bonnet, à Auxe; Claude Delaire, conducteur au Creusot, et Françoise Clair.

Nécés. — Claude Charneau, rentier, 79 ans.

UXEAU

Vol. — Vers 7 heures du matin, M. François Objigant, cultivateur, étant allé chercher un objet dans le tiroir de l'armoire qui se trouve dans la chambre à coucher, a constaté que son portefeuille avait disparu; il renfermait la somme de 87 francs composée en billet de 100, 50 et 20 francs.

d'abat-jour bleutés. Rorick en fit la remarque.

— Après l'obscurité de la route où nous avons failli nous perdre, c'est ici le palais de lumière, madame.

— Bien insuffisantes encore, Prince, nous sommes comme tous les parisiens obligés aux économies. Et voyez les rideaux sont hermétiquement clos pour qu'aucun jet de lumière ne puisse filtrer au dehors. Oui, nous sommes au régime de toutes les économies.

— Pas à celle des fleurs toujours, vous avez de splendides corbeilles.

— En effet, pendant qu'un valet de pied lui retirait son pardessus, il remarquait dans tous les coins et dans l'enfilade des salons dont les portes étaient grandes ouvertes, des gerbes fleuries éclairées discrètement par de petites ampoules cachées au milieu des branches.

— Une féerie ! Votre installation est ravissante, dit Yvanna.

— Nous l'avons créée, nous sommes ici dans l'ancien parc de Neuilly où habitait jadis le roi Louis-Philippe et sa nombreuse famille. Cette maison est précisément sur la place du vieux château.

— Quel dommage qu'on n'ait pas conservé l'ancien, dit Rorick.

— Oui, excussez le prince de X... mais la Révolution a passé par là.

— Ils faisaient le tour des salons décorés avec un luxe du meilleur goût. Les portraits de famille s'étagaient dans une galerie, c'était la chronologie des rois de France.

— Cela me rappelle notre galerie des Ancêtres, dit l'impératrice, à Arétoux, où se trouve aussi des princesses françaises, car il y a eu des alliances entre nos familles.

— Deux jeunes filles blondes vêtues de blanc s'avancèrent vers le groupe; elles firent une profonde révérence et, baissant la main qu'Yvanna leur tendait, Rorick baisa la leur, pendant que la princesse disait :

— Mes filles : Rhodude et Gisla.

— Deux noms qui rappellent deux saintes de la maison de France, reprit Yvanna en souriant, une était la sœur l'autre la

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Vincent MARECHAL, décédé accidentellement au moulin de la Chapelle-aux-Chasses, le 25 septembre 1925, à l'âge de 27 ans.

Ses obsèques auront lieu le lundi 28 courant, à 10 h. 30 (heure légale), en l'église de la Chapelle-aux-Chasses.

De la part de : Sa veuve, des familles Marchal et Berthelier et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame Louis RABEAU, Née Marthe GAUTHIER, décédée à Nevers, le 26 septembre, dans sa 28e année, munie des Sacraments de notre très Sainte Mère l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 28 courant, à 11 heures (heure légale), en l'église de Moussey.

De la part de : M. Louis Rabreau, cultivateur à Prémy, son mari; Mme veuve Rabreau, à Prémy; sa belle-mère; M. et Mme Léonard Gauthier, marchand, à Moussey, ses père et mère; Mme veuve Tramevau, son grand-mère; M. et Mme Marthe et Gabriel Gauthier et leurs enfants, ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces, et de toute la famille.

Priez pour elle.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame Veuve CHAIZY, Née Marguerite GUILLEMIN, décédée à Nevers, le 26 septembre 1925, dans sa 67e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 28 courant, à 3 h. 30, en la chapelle de l'hôpital.

On se réunira à la chapelle.

De la part de : M. et Mme Etienne Chaizy; M. et Mme Chaizy et leur fils; M. et Mme Victor Chaizy et leur fils; M. et Mme Henry et leur fille; M. et Mme Pierre Chaizy et leurs enfants; M. et Mme Henri Chaizy; M. et Mme Rochat et leur fille; M. et Mme Emilie Chaizy; M. et Mme Antonin Chaizy; ses enfants et petits-enfants; de ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Mademoiselle Marie DELZAIVE, décédée à Gué-d'Huillon, commune de Saint-Martin-d'Huillon, à l'âge de 15 ans.

Ses obsèques auront lieu le 30 h. 30 (heure légale), en l'église de Saint-Aubin-les-Forges ou se fera l'inhumation.

De la part de : M. Vincent Delzaive, son père; M. François Delzaive, M. et Mme Paul Charbonnier, ses grands-parents; M. et Mme Pantalon Delzaive, M. et Mme France Delzaive, M. et Mme Albert Charbonnier, M. Lucien Charbonnier, Mme veuve Lenatre, ses oncles et tantes et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le lundi 28 septembre courant, à 10 heures, heure légale, en l'église de Gannay-sur-Loire, pour le repos de l'âme de :

Monsieur Henri COUJARD

De la part de Mme Coujard, et de toute la famille.

Une messe anniversaire sera célébrée le lundi 5 octobre 1925, à 8 heures, en l'église de Saint-Pierre-le-Moutier, pour le repos de l'âme de :

Madame François GORSE

Née Julie-Irma DANTON

De la part des familles Gorse et Gelly.

Remerciements

Mme veuve Paul Michel et ses enfants, à Moussey, ont été très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur sont parvenues à l'occasion de la mort si subite et si imprévue de Monsieur Paul MICHEL.

Monsieur Paul MICHEL, que dans cette douloureuse circonstance toutes les personnes qui ont pris part à leur peine et ont prié pour le repos de l'âme de leur cher défunt, reçoivent leurs sincères remerciements.

Les familles Guéuble et Nault remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de :

Monsieur Florestin GUEUBLE

ainsi que celles qui lui ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance, et de 87 francs composée en billet de 100, 50 et 20 francs.

mais la gymnasiarque nocturne lâcha les mains et sauta sans bruit dans la pelouse. Elle accourut à la porte et se mit à la secour de toutes ses forces.

— Fermée à clef ! gémit-elle.

— Elle avait prononcé ces mots en langue kouranienne. Rorick, de plus en plus stupéfait, s'approcha d'elle, vit une forme à travers les barreaux.

— Oh ! vous, « Passant », dit-elle en français, aidez-moi, sachez-moi, je veux sortir de cette geôle où l'on me séquestre.

— Maman, appela le prince, maman ! et il reprit en kouranien :

— Madame, je voudrais bien vous servir, mais comment ! faut-il sonner ?

— Non, non, on ne sonnerait.

— Vous parlez ma langue, ici ! c'est donc que Dieu vous envoie !

— Une lumière venait de s'allumer dans la villa. On entendit des portes s'ouvrir et se fermer, une tête se pencha à la fenêtre où s'agitait les draps au souffle du vent.

— Je suis découverte, je vais me laisser reprendre, seulement, par pitié, vous, le « Passant », l'envoyé providentiel, venez me chercher demain, au nom de ce que vous avez de plus cher, si vous saviez ma situation.

— Yvanna arrivait près de son fils au même moment, une femme et deux hommes se tenaient de la maison, ils prenaient avec douceur le bras de l'infortunée, l'entraînaient.

— Rorick, madame, vous voulez donc vous tuer.

— Et apercevant derrière la grille les deux étrangers, la femme dit à voix basse :

— C'est une pauvre folle, vous le devinez.

— Est-ce bien vrai ? fit Yvanna.

— Au son de sa voix, la victime se retourna, et d'un violent effort, elle chercha à se dégager sans pouvoir y parvenir, mais elle cria en kouranien d'un accent de prière fervente :

— Ayez pitié de moi, vous qui avez l'accent de Roma, délivrez-moi de...

Les Sports

AUJOURD'HUI Avenir Sportif Fourchambaault (1) Contre Imphy (1)

Aujourd'hui dimanche, la saison de football s'ouvre avec tout l'éclat permis. Pour rehausser cette belle manifestation sportive l'Union Musicale priera son concours.

Pour son premier match l'équipe de l'A. S. F. doit se rencontrer avec l'équipe première d'Imphy qui dimanche dernier réussit à battre de justesse les Ateliers de Vauzelles. Cela fait augurer un beau match, il est bon de rappeler que les locaux furent l'un des finalistes de la coupe de promotion et ne furent battus que d'un but par les Gossais, ceci laisse supposer qu'il n'est pas sans quelques compétences dans le maniement du ballon rond.

L'équipe locale sera dirigée par le vétérain Leguin qui malgré ses sept lustres est toujours solide au poste.

Les joueurs dont les noms suivent sont convoqués pour 1 heure au vestiaire : Beaulon, Leguin, Larpon, Marrion, Joubert, Marinot, Pierre, Marinot Léonard, Roussillon, Fillion, Comnau et Blanc, Arrière M. Hanvier.

Coup d'envoi 14 h. 30 précises. Entrés 1 fr. enfants et militaires 0,50. Messieurs les membres honoraires et actifs sont priés de se munir de leur carte.

AUJOURD'HUI A. S. B. L. (1) Contre R. C. C. (1)

Ce match ne peut manquer d'attirer un nombreux public au stade Eugène-Lébeau si l'on en juge par la valeur de l'équipe qui nous rendra visite. En effet, celle-ci arrive précédée d'une bonne réputation, elle est composée d'une ligne d'avants très alerte et renforcée par deux éléments qui figurent dans l'équipe d'Anancy au dernier. Derrière une paire de demis et une ligne de trois-quarts très rapides et feintiers dans la jeuille d'élite tout particulier l'arrière Saby, qui nous avons vu, il y a deux ans, opérer dans le team grenoblois. Quant à l'arrière, la presse nous a vu le jeu de tout repos. En un mot, c'est un quinze très complet et nos pronostics devront s'employer à fond s'ils veulent réussir.

A Chalou, l'équipe est jeune, mais décidée à bien faire; l'espère quelle la prouvera.

Coup d'envoi à 15 heures précises.



LES CONCERTS DE T. S. F.

Programme d'aujourd'hui dimanche 27 septembre

RADIO-PARIS

A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris : 1. Marche grecque (Louis Ganne); 2. En Bretagne (Béton); 3. Tambourin chinois, solo de violon (Kressler); 4. Les Boîtes, trio (Hirchmann); 5. Sérénade (G. Pierné); 6. Ballade, solo de piano (Debussy); 7. Madrigal (Gaubert); 8. Chant élégiaque (Maurice Gantel); 9. Deuxième suite de Peer Gynt (Grieg).

TOUR EIFFEL

De 18 h. 15 à 19 h. 15 (E. 555) ml, radio-concert avec les concours de Mme Angélique Chantrelle de l'Odéon, Jane Bugnot, cantatrice et André Teyssonière, pianiste.

Programme : Promenade (Vincent d'Indy) Mlle Teyssonière; Les roses d'Ispahan (G. Faure) Mlle Bugnot; Arabesque (Debussy) Mlle Teyssonière; Chanson pour le petit cheval (Désobry de Séverac) Mlle Bugnot; Soirée dans Grenade (Debussy) piano, Mlle Teyssonière; Noël des enfants qui n'ont plus de maison (Debussy) Mlle Bugnot. Le petit chat sur le clavier (Confrey) piano, Mlle Teyssonière; Arioso du Roi de Lahore (J. Massenet), M. René Mauriant Lamenton (Gabriel Marie); Sérénade (Widor) Mlle Renoir; Impromptu (Debussy) Mlle Renoir; Le Dr. on de l'Impératrice (Messager); Joujou (Jokile); Crémère au Vent (Chaillemont).

A 20 h. 45 : L'Assurance au décès par la mutualité, par M. Félix de Patache, président de l'Union mutuelle nationale pour l'assurance en cas de décès.

A 21 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Yvette Robysecue, Reine Combes, 1er prix de violon de l'Ecole supérieure de musique, Fernande Poullin; MM. René Marjann, 1er bariton de l'Opéra et de la Gaîté Lyrique, et Prémaman, 1er petit chat sur le clavier (Confrey) piano, Mlle Robysecue; Arioso du Roi de Lahore (J. Massenet), M. René Mauriant Lamenton (Gabriel Marie); Sérénade (Widor) Mlle Renoir; Impromptu (Debussy) Mlle Renoir; Le Dr. on de l'Impératrice (Messager); Joujou (Jokile); Crémère au Vent (Chaillemont).

A 20 h. 45 : L'

NOTICE CONCERNANT LES EMPLOIS DE CAVALIERS DE MANEGE

Un certain nombre de places de cavaliers de manège sont vacantes à l'Ecole supérieure de guerre à Paris, à l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur et à l'Ecole spéciale militaire à Saint-Cyr.

Conditions : peuvent y prétendre les militaires des armes ayant accompli la durée légale de service, exercés à soigner les chevaux, agréés par le ministre ainsi que par le conseil du régiment de l'Ecole ou les demandant à servir. Un droit de préférence est réservé aux militaires ayant servi dans les troupes à cheval et parmi ceux-ci à ceux qui comptent deux ans de services et plus.

Les engagements en qualité de cavalier de manège peuvent être contractés pour 1, 2, 3, 4 ou 5 ans.

a) Soit au cours de la dernière année de service ; b) Soit pour les militaires rendus à la vie civile, dans les trois ans qui suivent la libération.

Les grades qui sont nommés à l'emploi de cavalier de manège doivent rendre leurs galons.

Avantages : Les cavaliers de manège jouissent d'une solde spéciale qui est inférieure à leur ancienneté de service et qui, jointe aux diverses indemnités se monte à environ : 13 francs par jour pour les cavaliers mariés ; 10 francs par jour pour les célibataires (un règlement de ces tarifs est actuellement à l'étude).

En plus de ces sommes, l'indemnité exceptionnelle de guerre de 2 francs par jour a été maintenue jusqu'à nouvel ordre.

Les cavaliers de manège sont habillés aux frais de l'Etat (l'équipement).

Ils logent en ville et se nourrissent à leurs frais, à l'Ecole de Guerre et à l'Ecole de Saint-Cyr, ils peuvent, s'ils sont célibataires et s'ils le désirent, être logés à l'Ecole.

Ils ont droit pour eux et leur famille aux soins médicaux gratuits.

A l'Ecole de Saumur, une société de secours mutuels assure à ses adhérents les médicaments et divers avantages pécuniaires en cas de maladie ou de naissance d'enfants.

Après 15 ans de services, ils ont droit à une retraite proportionnelle, et après 25 ans, à la retraite d'ancienneté.

Les cavaliers de manège ont également accès aux emplois civils des tableaux F. et G., réservés aux engagés et rengagés.

Leur service consiste à panser et soigner les chevaux de l'Ecole.

En dehors des heures consacrées à ce travail, ils jouissent d'une grande liberté.

Demands : Les demandes de rengagement peuvent être présentées pour l'une des trois Ecoles en question, ou même pour toutes les trois en indiquant un ordre de préférence.

Les demandes seront transmises au ministre de la guerre (2<sup>e</sup> direction, 1<sup>er</sup> bureau) par la voie hiérarchique si le candidat est encore sous les drapeaux, par le général commandant la subdivision de région si le candidat est déjà libéré dans la réserve. Dans le premier cas, elles seront revêtues de l'avis des chefs d'intéressés, en particulier sur son aptitude à l'emploi et accompagnées de l'état signalétique et des services et du relevé des punitions.

Ces deux documents, ainsi que des extraits de casier judiciaire et d'un rapport de la gendarmerie sur la conduite et la situation du candidat dans la vie civile.

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pouvons plus assurer la publication de nos annonces qui nous seront remises LA VEILLE AVANT ONZE HEURES DU MATIN. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir.

TRAINS SPECIAUX MIS EN MARCHÉ LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

1<sup>er</sup> Entre Veaugues, Le Chautay et La Guerche A. — Veaugues départ 12 h. 05 ; Jalognes-Pessières (arrêt), 12 h. 10 ; Groises, 12 h. 25 ; Ligny-Champagne, 12 h. 30 ; Les Loges-Minerval (arrêt), 12 h. 46 ; Sancerres, 12 h. 55 ; Jussy-le-Chaudrier (arrêt), 13 h. 07 ; Précy-les-Brueres, 13 h. 17 ; Belles, 13 h. 32 ; L'Étoile (arrêt), 13 h. 36 ; Marseilles-Aubigny, 13 h. 43 ; Jussy-sur-Aubois, 13 h. 54 ; Fontenay, 14 h. 04 ; Pâtigny, 14 h. 09 ; Le Chautay (arrivée), 14 h. 21 ; (départ), 14 h. 22 ; La Guerche (arrivée), 14 h. 34.

B. — La Guerche départ 13 h. 02 ; Le Chautay 13 h. 16 ; Pâtigny (arrêt), 13 h. 20 ; Torton, 13 h. 36 ; Jussy-sur-Aubois, 13 h. 45 ; Marseilles-Aubigny, 13 h. 54 ; Fontenay, 14 h. 04 ; Précy-les-Brueres, 14 h. 18 ; Jussy-le-Chaudrier (arrêt), 14 h. 28 ; Sancerres, 14 h. 36 ; Les Loges-Minerval (arrêt), 14 h. 48 ; Ligny-Champagne, 14 h. 50 ; Groises, 20 h. 10 ; Jalognes-Pessières (arrêt), 20 h. 22 ; Veaugues (arrivée), 20 h. 32.

2<sup>o</sup> Entre Saincoins et Le Chautay 184 D. — Le Chautay, départ 17 h. 46 ; La Guerche, arrivée 18 h. 03 ; départ 18 h. 41 ; La Chapelle-Hugon, 18 h. 53 ; Grossouvre, 19 h. 01 ; Saincoins, arrivée 19 h. 11, départ 19 h. 30 ; La Guerche, arrivée, 20 h.

451 C. — Saincoins, départ 17 h. 15 ; Grossouvre, 17 h. 31 ; La Chapelle-Hugon, 17 h. 40 ; La Guerche, arrivée 17 h. 58, départ 18 h. 15 ; Le Chautay, arrivée 18 h. 20, départ 18 h. 38 ; La Guerche, arrivée 18 h. 50.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Retour des vacances 1925 (Septembre-Octobre)

Trains express supplémentaires (Toutes classes)

1<sup>er</sup> Entre Angoulême (départ 10 h. 35) et Paris-Austerlitz (arrivée 17 h. 18), du 19 septembre au 4 octobre inclus.

2<sup>o</sup> Entre Angoulême (départ 21 h. 54) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 5 h. 07) du 19 septembre (nuit du 19 au 20), au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5).

3<sup>o</sup> Entre Périgueux (départ 20 h. 32) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 10), du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5).

4<sup>o</sup> Entre Limoges (départ 9 h. 03) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 15 h. 50), du 20 septembre au 4 octobre inclus.

5<sup>o</sup> Entre Limoges (départ 12 h. 01) et Paris-Austerlitz (arrivée 18 h. 34), du 5 septembre au 4 octobre inclus.

6<sup>o</sup> Entre Rodez (départ 15 h. 45) et Paris-Austerlitz (arrivée 22 h. 49), du 5 septembre (nuit du 5 au 6) au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5).

7<sup>o</sup> Entre Brive (départ 21 heures) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 5 h. 20), jusqu'au 11 octobre inclus (nuit du 11 au 12).

8<sup>o</sup> Entre Aurillac (départ 17 h. 24), Neussargues (départ 17 h. 24) et Paris-Austerlitz (arrivée 22 h. 49), du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5).

9<sup>o</sup> Entre Le Mont-Dore (départ 9 h. 37) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 18 h. 25) jusqu'au 30 septembre inclus.

10<sup>o</sup> Entre Montluçon (départ 13 h. 14) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 18 h. 25), jusqu'au 4 octobre inclus.

11<sup>o</sup> Entre Le Croisic (départ 14 h. 25), Nantes, départ 16 h. 50 et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 22 h. 58), du 13 septembre et du 20 septembre au 4 octobre inclus (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> classes seulement) de Nantes à Paris.

Etude de M<sup>e</sup> RICHARD notaire à Châtillon-en-Bazois

A VENDRE PAR ADJUDICATION

suu soumissions cachetées A Châtillon, en l'étude le dimanche 12 octobre 1925, à 2 heures du soir, les coupes de bois ci-après :

Bois appartenant à M. le comte d'ESPÉUILLES-VICENCE. Bois de Chevronet, commune de Montpans, 22 ans, 14 h. 55 a. 40 centiares.

Bois de M. Louis LAPORTE. La Vouivre, commune de Tamnay-en-Bazois, 24 ans, 11 h. 40 a. 60 centiares.

Bois de M. André LAPORTE. La Vouivre, commune de Tamnay, 20 ans, 18 h. 70 a. 90 centiares.

Bois appartenant à Mme veuve Gouget et aux enfants MAILLOT. Bois de Jally, commune de Jally-Saint-Sylvestre, 19 ans, 12 hectares.

Coupe appartenant à MM. de SAINT-MAUR. Bonne coupe de bois bien placée, comportant futaie, lieux-dits « l'olivier », « Chemin des Boules » et « Buisson de la Grande Chéintre », sise près la tour de Breuilleard, commune de Saint-Père-sur-Loire, à proximité de la route nationale n° 78, de Nevers à Châteauneuf-Val-de-Bargis ; contenance 14 hectares 40 ares 74 centiares ; âge 30 ans.

S'adresser pour visiter au gendre ROUSSEAU, à Saillères, commune de Saint-Père-sur-Loire. S'adresser, savoir : Pour visiter : le bois de Chevrenet, au garde HARDOIN, à Espéuilles, 29.044.

Le bois de Jally, au garde LAUVERGNAT, à Saint-Sauveur ; Pour les renseignements : En ce qui concerne les trois premières coupes, à M. CAILLLOT, régisseur à Anunay-en-Bazois. Et en ce qui concerne la dernière coupe, à M. RICHARD, notaire. 29.271

Etude de M<sup>e</sup> PERRIN, notaire à Nevers, 20, rue du Rempart.

A VENDRE Par adjudication en l'étude

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Perrin, notaire. Le samedi 10 octobre 1925, à 2 heures du soir.

UNE PETITE PROPRIÉTÉ située à Châteauneuf-Val-de-Bargis, route nationale, comprenant : Maison d'habitation composée d'un sous-sol à usage de cave et buanderie avec cheminée, rez-de-chaussée de quatre pièces avec perron, grenier adossés.

Jardin et verger derrière la maison. Le tout clos par devant par un mur et des autres côtés par des haies vives de la contenance de 25 ares environ, dépendant de la succession de Mme veuve Jeannin, née Durand. Jouissance immédiate. Mise à prix : 25.000 fr.

S'adresser pour visiter à M. POUILLAIN, marchand de vins à Châteauneuf-Val-de-Bargis, et pour les renseignements à M<sup>e</sup> PERRIN, notaire à Nevers. 29.161

Etude de M<sup>e</sup> Léon BUISSON notaire à Decize (Nièvre)

A affermer à métrage Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> mai 1926. LE DOMAINE DE L'AUBRON sise commune de Donzy comprenant : bâtiments et 53 hectares environ de terres labourables et prés.

S'adresser à M. le Comte de DREUILLE, au château de l'Abbaye, près Donzy, et à M<sup>e</sup> FITY, notaire à Donzy. 29.176

Etude de M<sup>e</sup> SONNET, notaire à Villeneuve-l'Archevêque

La Vigne du château de Bateau, sise commune de Souzy (Nièvre), en plein rapport, renommée dans la région, de la contenance de 4 hectares environ.

Outillage et le matériel nécessaires pour son exploitation ainsi que le cellier avec pressoir et cave. D'excellente qualité attendu que la contenance de 1 hectare environ. S'adresser pour tous renseignements au dit M<sup>e</sup> BUISSON, notaire. 29.024

Etude de M<sup>e</sup> SOULAT notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

A VENDRE A L'AMIABLE UNE MAISON à usage de commerce Située au centre du bourg de Saint-Parize-le-Châtel. Composée de deux pièces au rez-de-chaussée et d'une pièce au premier étage, avec un installateur de lumière électrique, grenier au-dessus, cave dessous, cour, petit jardin et autre jardin dit « Ré Colas », contenant environ 25 ares.

Services réguliers d'autobus. Facilités de paiement. S'adresser à M<sup>e</sup> SOULAT. 29.064

Etude de M<sup>e</sup> TRIBALAT, notaire à Bourbon-Neuf-Archambault (Allier)

A VENDRE A L'AMIABLE Ensemble ou séparément LES IMMEUBLES s'après, sises à Bourbon-Neuf-Archambault.

UNE BELLE MAISON ayant façade sur la place de l'Hôtel-de-Ville, de la rue Achille-Allier et de la rue d'Orléans, en plein centre de la ville et dans le quartier thermal. Comprend : rez-de-chaussée actuellement occupé par une pharmacie, avec appartement premier étage de six pièces ; mansardes, grenier, cave.

Le premier étage est libre de suite. ET UN JARDIN s'étendant sur sept-fonds, et avenue du Pont-Cochet, d'une contenance de 1.567 m<sup>2</sup> 27 et dans lequel existe une petite construction.

S'adresser pour visiter à M. GARNIER, à Ygrande, et à M<sup>e</sup> TRIBALAT, notaire ; et pour traiter, à M. GARNIER, à Ygrande, à M. AUGOT, à Bégnier, et à M<sup>e</sup> TRIBALAT, notaire. 28.783

Etude de M<sup>e</sup> SOULAT notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

A VENDRE A L'AMIABLE UNE MAISON située à Moiry, commune de Saint-Parize-le-Châtel, route nationale de Paris à Antibes, à 2 km. de la gare de Mars-sur-Allier.

Comprend deux logements composés de chacun deux pièces, grenier au-dessus, cave dessous. Petites courtes, cour et jardin communs au parfait état ; Logement de jardinier. Ecurie-étable. Grand jardin potager et fruitier. Et le jardin d'agrément.

Cette propriété composant un magnifique enclos entouré de murs et de belles grilles, contient en superficie 45 ares. Vue splendide sur la vallée de la Loire. On vendrait en partie meublé. Jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 1926. (Une notice sera envoyée aux amateurs qui en feront la demande.) S'adresser pour tous renseignements et pour traiter audit M<sup>e</sup> BERGER, notaire. 27.357

Etude de M<sup>e</sup> BERTHELIER notaire à Corvol-Orgueulleux

VENTE MOBILIERE aux enchères publiques

Le dimanche 4 octobre 1925, à 14 heures, au château de Villetta, commune de Corvol-Orgueulleux.

La vente comprendra : Tables de salle à manger ; deux tables à jeu jumelles « boule » ; autre table à jeu ; table-gueridon chêne ; table chêne lisse ; bahut avec incrustations et appliques cuivre, dessus marbre ; grande glace, tiroir ébène ; canapés ; fauteuils ; chaise-longue ; chaises ; table-bureau ; lampe colonne pied cuivre ; pendule ; chandeliers cuivre ; chandeliers bronzes ; statuettes ; vide-poche ; lit ; literie ; poêles ; harnais ; 2 voitures (omnibus et coupé) ; une bagnioire et un peles-cuivres ; chandeliers bronzes ; 12 autres objets de valeur.

On comptant, en sus quinze centimes par franc pour frais. 29.059

Agents d'affaires

On demande à acheter BONNE FERME d'herbages, 40 à 50 hectares. Ecrire M. BARDET, rue Papou-Carpentier, La Fleche (Sarthe). 29.044

A AFFERMER A METAYAGE Pour le 23 avril 1926. Le domaine de la JONCHERE sis commune de Saint-Solange (Cher) Contenance : 110 hectares. S'adresser à M<sup>e</sup> DESBOIS, notaire à Bourges, 18, rue Cour-sarlon. 29.265

A AFFERMER A METAYAGE Pour le 23 avril 1926. Le domaine de la JONCHERE sis commune de Saint-Solange (Cher) Contenance : 110 hectares. S'adresser à M<sup>e</sup> DESBOIS, négociant ci-bien, Villa Castel-Neuf à Guigny (Nièvre). 29.160

Etude de M<sup>e</sup> FITY, notaire à Donzy.

A VENDRE A L'AMIABLE

La belle Propriété de l'Abbaye de Bellary

Commune de Châteauneuf-Val-de-Bargis et par extension communes de Villmannay et Sainte-Colombe. D'une contenance d'environ 19 h. 23 a. 16 c. D'un seul tenant. Comprendant :

Maison de maître, Maison du fermier, vastes Bâtimens d'exploitation, jardins, cour et enclos ..... 4 h. 09 a. 80 c. Terres labourables de première qualité ..... 60 21 36 Prés et pâtures de première qualité ..... 50 29 24 Contenance totale ..... 119 23 16

BELLE CHASSE ET PÊCHE Contenance : 5 % en sus S'adresser pour renseignements à M<sup>e</sup> FITY, notaire, et pour visiter et traiter à M. René DORE, négociant en immeubles à Entrains (Nièvre). 29.067

Etude de M<sup>e</sup> CHARETIER, notaire à Dun-sur-Auron (Cher)

A VENDRE A L'AMIABLE OU PAR ADJUDICATION

En bloc, par lots ou en détail, au gré des amateurs Le dimanche 4 octobre 1925, à 13 heures, au château de la chapelle de Saint-Germain-des-Bois (Cher).

Le Domaine de la Corne-du-Pré

Situé territoire de Saint-Germain-des-Bois (Cher). Comprendant : bons terrains d'exploitation et d'habitation, terres, prés, marais, le tout d'une contenance de 34 hectares environ.

6 hectares de très bons marais communaux sont attachés au domaine, pour un bail expirant le 1<sup>er</sup> novembre 1934. Entrée en jouissance : 23 avril 1926. Grande facilité de paiement - 5 % en sus des prix. Toutes propositions d'échange seront examinées ON PEUT TRAITER DES MAINTENANT

Pour tous renseignements, s'adresser : 1<sup>o</sup> A M. CHARETIER, notaire à Dun ; 2<sup>o</sup> A M. PETITFILS JOLIVET, à Saint-Germain-des-Bois. Et pour traiter : 1<sup>o</sup> A MM. BERNARD LEVY et FILS, 24, rue de Courcelles, Paris (VIII<sup>e</sup>), téléphone inter 977. 2<sup>o</sup> A M. Ulysse LEMASSON, Hôtel de la Boule d'Or, à Bourges, téléphone 31, rue de la Vierge, 25. Qui répond sur les lieux le jour de la vente, dès 10 heures du matin. 29.140

Etude de M<sup>e</sup> PARENT, notaire à Cosne

A VENDRE A L'AMIABLE

Une Propriété

située à 1 km. 500 de Cosne Comprendant : Maison d'habitation avec rez-de-chaussée, premier étage ; écurie et dépendances. Grand Jardin - Vigne et Pré

Jouissance immédiate. S'adresser pour renseignements à M<sup>e</sup> PARENT, notaire, ou à M. René DORE, négociant en immeubles, à Entrains (Nièvre). 29.140

Etude de M<sup>e</sup> GAULLIER, huissier à Châtillon-en-Bazois

VENTE VOLONTAIRE, AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

de Bestiaux, Chevaux, Matériel agricole et Beau Mobilier

Par suite de cessation de culture en fin de bail et de départ du domaine de Meulot, commune de Biches, exploité par M. Gustave TORARD. Il sera vendu par le ministère de M<sup>e</sup> Gaullier, huissier à Châtillon-en-Bazois, savoir :

1<sup>o</sup> Le dimanche 18 octobre 1925, à midi : ANIMAUX 2 vaches suitées (race normande-charolaise), 3 bonnes vaches laitières (race normande), fraîches de veau ; une autre bonne laitière normande, suitée ou prête au veau, quatre autres vaches (race normande ou issue normande) pleines ; deux génisses de 30 mois (pleines) ; 10 génisses de 18 mois, 3 châtreaux de 30 mois, 6 châtreaux de 18 mois, 3 veaux de l'année, un taureau de 18 mois, une jument pleine ans, robe grise ; deux juments suitées et pleines (5 et 7 ans), robe noire ; une jument pleine, 4 ans, robe noire ; une pouliche 3 ans 1/2, 1<sup>er</sup> cheval hongre, 9 ans, bai ; un âne, deux truies avec porcelets.

2<sup>o</sup> Le dimanche 25 octobre 1925, à midi : MOBILIER Un tracteur (Germain), 23-30 HP, monté pour force motrice avec voie circulaire, deux châliots garnis, autre chariot (genre Nord), 2 tombereaux basculants, une moissonneuse pour cheval ou tracteurs 2 m. 10, une faucheuse-londeuse, rateuse, 3 extrapateurs (Piller), 1 ressorci et Canadien, pulvérisateur, binage à 3 rayons, hôteur à pommes de terre, rouleau squelette, concasseur à bras ou moteur, coupe-racines, broyeur à pommes de terre, semoir à engrais et semoir à grains, herse en bois, herse compas, trois doubles brabants, charrue v-a-seule, vèleuse, volée à capote dieu Boglietti, voiture à 6<sup>e</sup> roues, pour petit cheval, harnais pour chevaux, traits, harnais, auges à bœufs, bœufs, couveuse, etc., etc.

3<sup>o</sup> Le dimanche 25 octobre 1925, à midi : MOBILIER Belle salle à manger Reims, comprenant : buffet, table, glace et 12 chaises ; joli salon en rotin, comprenant : table, quatre, deux fauteuils, deux chaises, 3 glaces salon, piano marque Cito, siège et casier à musique, jolie garniture de cheminée, 2 colonnes marbre, belle suspension cuivre massif, robe Salomon, mandre, un petit buffet pichetier, table en chêne avec allonges, bureau, table fantaisie pour écrire, table de service, baromètre et bilbois divers, lustre pour électrique, 3 sellettes, prie-Dieu, 4 chaises à coussin complètes (acajou, pichetier, chêne), comprenant : lit avec sommier, armoire à glace et armoire garde-robe, lavabo, table toilette, table de nuit, trois autres lits en chêne avec sommier, armoire, tables diverses, deux bagnoires en émail et grès-émail, beau service table (porcelaine de Limoges), fourneau-cuisinière, grande table de ferme, batterie de cuisine aluminium et autres, matériel de cuisine et de lingerie, baratte à bras ou à moteur, creuseuse, etc., etc. Au comptant, frais en sus. Taxe de luxe pour le mobilier s'il y a lieu. Rien ne sera vendu avant la vente. Un buffet avec repas froid sera installé dans les dépendances du domaine.

NOTA. — Le domaine de Meulot est situé à environ 5 kilom. de Châtillon-en-Bazois et à 8 kilom. de la gare de Tamnay-en-Bazois. 29.259

A CEDER

dans préfecture du Centre

BONNE EPICERIE-FRUITERIE Très bien placée rue très commerçante. Aff. 250 fr. par jour, loyer couvrant par sous-location, comptant 25.000 fr. Agence Lacroix, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.

A CEDER

AGENCE LACROIX, 22, rue du Commerce, Bourges.</